

Mécanicien(ne) de motocyclettes et de cyclomoteurs (apprentissage) (4206)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Formation en alternance : Apprenez ce métier chez un patron formateur mécanicien réparateur motos et suivez en même temps des cours (motos, quads, mécanique motos, vente, etc.) dans un centre de formation.

Objectif et Contenu

Programme

Connaissances générales:

Français; Mathématique; Droit; Commerce; Monde contemporain.

Connaissances professionnelles:

Alimentations essence ; Carrosserie - éléments de sécurité ;
Alimentations diesel ; Equipements électriques et électroniques ; Electricité ;
Lecture de schémas ; Freins ; Moteurs ? refroidissement ; Direction ?
suspensions ; Transmissions ; Prévention éducam ; Détection et
résolution d'anomalies ; Electronique ; Electronique digitale, capteurs,
actuateurs.

Pratique en entreprise:

Attention : L'apprenant sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.
MAIS, les cours de connaissances professionnelles seront suivis, au choix, dans
un [Centre IFAPME](https://www.ifapme.be). (
<https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/mecanicien-de-motocyclettes-de-cyclomoteurs>)

Les cours de connaissances générales pourront être suivis à Bruxelles.

Certification(s) visée(s) Certificat d'apprentissage homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation [Alternance PME](#)

Organisation

Durée 3 année(s)

Horaire En journée, 12 heures semaine en 1ère année; 8 heures en 2ème et 3ème
année.

Début Septembre

Coût Gratuit -

Conditions d'admission

Prérequis administratif Avoir entre 15 et 23 ans. Vous devez :

- avoir atteint l'âge de 15 ans et avoir 23 ans maximum , votre contrat doit se terminer dans l'année civile de vos 26 ans au plus tard
- avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.

Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?

Nous vous recommandons de prendre contact avec un [délégué à la tutelle](#) (

<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/contacter-un-delegue-a-la-tutelle/>) du Sfpme.

Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Intéressé(e) ?

Que faire

La première démarche est de vous présenter à la [permanence d'un délégué à la tutelle](#) (<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/contacter-un-delegue-a-la-tutelle/>) . Celui-ci s'assurera que vous êtes dans les conditions pour suivre la formation, établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier), vous informera sur le contrat d'alternance.

Quels sont les documents dont vous avez besoin ?

- copie de votre dernier bulletin ;
- copie de votre carte d'identité.

Remarques

Formation en alternance via un contrat d'alternance :

- formation théorique au centre de formation;
- formation pratique en entreprise.

Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

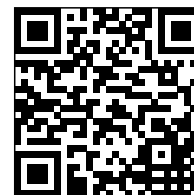
Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'apprentissage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil ([voir les permanences des délégués à la tutelle](#)).

(<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/contacter-un-delegue-a-la-tutelle/>)

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, [consultez la fiche formation de l'IFAPME](#) (<https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/mecanicien-de-motocyclettes-de-cyclomoteurs>)

Le contrat d'apprentissage répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

Retrouvez cette formation sur <http://www.dorifor.be/formation/4206>



SFPME / IFAPME - Apprentissage

Rue de Stalle 292b 3^{ème} étage - 1180 Uccle

0800 85 210

info@efp.be - <https://www.efp.be/>